



Étude, idées et réflexion

Rythmes scolaires : quels enjeux pour les associations sportives ?

C'était une priorité du nouveau gouvernement et notamment de son ministère de l'Éducation Nationale : réformer les rythmes scolaires (en élémentaire et maternelle).

Face à cette réforme, les collectivités territoriales sont en première ligne. Elles en sont même responsables localement, ce qui ne sera pas sans contre-coup sur leur finance et leur organisation. L'État impose, l'État délègue, mais finance peu.

Malgré son lancement, des interrogations, des inquiétudes persistent, notamment pour les Activités Physiques et Sportives, qui sont une solution, cela ne sera pas sans conséquence sur les activités, les associations et donc les pratiquants.

Sport dans la Cité s'interroge sur cette réforme et ses enjeux pour le paysage associatif sportif.

Quelle est cette réforme ?

Le Ministre de l'Éducation Nationale, Vincent Peillon, en est persuadé : une réforme des rythmes scolaires est indispensable. Le constat est simple, depuis 2008 et la mise en place de la semaine de 4 jours, nos chères têtes blondes ont des journées plus longues... trop longues. Et leur capacité d'apprentissage en est altérée avec comme conséquences des résultats scolaires en deçà des espérances (surtout si on compare avec nos voisins européens).

Des écoliers épuisés, en difficulté scolaire... la réforme des rythmes scolaires est née.

Elle s'est fixé deux objectifs : suivre le rythme de vie de l'enfant et améliorer significativement l'apprentissage.

